



> Murins à moustaches

Continuons à les **aider...**

En France, toutes les chauves-souris sont protégées par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature : il est strictement interdit de les détruire, de les transporter ou de les commercialiser. Mais les dérangements durant l'hiver, la disparition de leurs gîtes de mise bas, l'utilisation trop généralisée et mal maîtrisée de pesticides, s'additionnant à un faible taux de renouvellement des populations sont autant de facteurs compromettant leur survie.

...et **conservons** leurs **milieux de vie**

Préservez les terrains de chasse des chauves-souris (haies, vergers traditionnels, prairies de pâture, rivières bordées d'arbres...) ainsi que les gîtes où elles hibernent et se reproduisent (vieux arbres, combles, grottes...). Vous pouvez y contribuer, notamment en participant à l'opération "Refuges pour les chauves-souris" qui consiste à promouvoir l'installation et le maintien de ces petits mammifères dans les bâtiments et les jardins. Plus d'infos sur l'opération sur www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris.htm



> Noctule commune



> Noctule commune



Relai local du Groupe Chiroptères SFEPM

Plaquette financée par :



Le Groupe Chiroptères de la SFEPM est un réseau de bénévoles, structuré au niveau national avec des coordinateurs régionaux. Ils agissent en partenariat avec des associations (ou structures) locales pour connaître, protéger et sensibiliser le public à ces mammifères vulnérables.

A LIRE

L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord

Dietz C., Von Helversen O., Nill D., 2009, Delachaux et Niestlé, 400p.

Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse

Arthur L., Lemaire M., 2009, Biotope Mèze (collection Parthénope), MNHN, Paris, 544p.

ET SUR INTERNET :

<http://www.sfepm.org>
<http://www.museum-bourges.net/>

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

c/o Muséum d'Histoire Naturelle
Les Rives d'Auron - 18000 Bourges
Tél : 02.48.70.40.03
E.mail : sfepm@wanadoo.fr

quadrilatère 02 48 23 07 00 Photos espèces : Laurent Arthur / Photo paysage : Roman Pavisse



Les **chauves-souris**

des mammifères **fascinants** à protéger

> Paysage bocager favorable aux chauves-souris



D'étonnants mammifères !

Les chauves-souris sont les seuls mammifères capables d'un vol actif. L'aile est une main qui s'est transformée et dont les longs doigts sous-tendent une membrane de peau souple et élastique. Ces mammifères nocturnes font partie des rares animaux qui peuvent "voir avec leurs oreilles" : ils chassent et s'orientent dans l'obscurité en utilisant les échos de leurs cris ultrasonores.

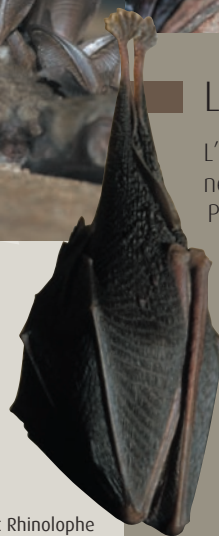


> Oreillards gris

35 espèces en France

Les chauves-souris représentent un tiers des espèces de mammifères terrestres en France. Elles se répartissent en quatre familles : les Rhinolophidés avec un nez en forme de fer à cheval, les Molossidés dont le museau évoque celui d'un chien, les Minioptéridés au front bombé et les Vespertilionidés dont le faciès ressemble à celui d'une souris.

> Petit Rhinolophe



De grandes consommatrices d'insectes

En Europe, toutes les chauves-souris sont essentiellement insectivores. Dès le soir, elles prennent le relai des oiseaux et peuvent consommer en une nuit près de la moitié de leur poids en insectes variés, tels les moustiques, les mouches ou encore les papillons de nuit dont beaucoup de chenilles se développent aux dépens des cultures. Elles sont donc très utiles !



> Pipistrelle de Kuhl



> Grand Murin



> Murins de Daubenton

Laissez-les dormir

L'hiver, les insectes devenant inactifs, les chauves-souris ne trouvent plus de proies et entrent en léthargie. Pour cela, elles recherchent des gîtes frais à température et humidité constantes, tels les grottes, les constructions souterraines, les arbres creux... Leur température corporelle s'abaisse considérablement et leurs rythmes cardiaque et respiratoire ralentissent. Elles sont alors très fragiles et tout dérangement peut leur être fatal en raison de la dépense d'énergie nécessaire au réveil.



Une reproduction lente

Si l'accouplement a lieu en automne, la fécondation est différée et la gestation ne commence qu'au printemps. Les femelles se regroupent en colonie dans un gîte de mise bas : combles, arbres creux... Après deux mois de gestation en moyenne, chacune met bas, en été, un unique jeune (rarement 2). Après l'allaitement, à l'âge de 4 à 6 semaines, ce dernier apprend à voler et à chasser les insectes.

Des légendes à la réalité

- Ces mammifères inoffensifs sont encore victimes d'accusations injustes :
- Dans les greniers, elles ne rongent pas les câbles électriques, ni les isolations.
 - Elles ne sont pas prolifiques.
 - Leur guano en Europe ne transmet aucune maladie.
 - Et bien sûr, elles ne s'accrochent pas dans les cheveux.



Réveil & désertion des sites d'hibernation



Ovulation & gestation (55 à 75 jours)

Naissance 1 à 2 jeunes



Allaitement (3 sem. à 1 mois)

Apprentissage & émancipation

Dispersion des colonies de mise bas



Accouplement

Regroupement dans les gîtes d'hiver



Vie au ralenti. La température du corps s'équilibre avec celle du milieu ambiant

Période de transit

Mars

Avril

Mai

Juin

Période estivale

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Période de transit

Novembre

Décembre

Hibernation

Janvier

Février